

Déclaration d'accessibilité

Beko Europe et EAS s'engagent à rendre le site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à **bekoeurope-promotions.fr/**.

État de conformité

bekoeurope-promotions.fr/ est **partiellement conforme** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par **QWAMPLIFY ACIVATION** révèle que **96%** des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés.

Contenus non accessibles

Non-conformités

Page Accueil :

Pour toutes les pages :

- Critère 13.1 : Pour chaque page web, l'utilisateur a-t-il le contrôle de chaque limite de temps modifiant le contenu (hors cas particuliers) ?

NON : Evolution à mettre en œuvre : Proposer un délai de déconnexion en widget d'accessibilité.

- Critère 1.2 : Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?

NON : Evolution à mettre en œuvre : certaines images de décoration ne sont pas ignorées par les technologies d'assistance

Dérogations pour charge disproportionnée

Pour toutes les pages :

- Critère 10.11 : Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans avoir recours à la fois à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 256px ou une largeur de 320px (hors cas particuliers) ?

Oui par dérogation : Mise en œuvre de bouton de navigation permettant de passer d'un chapitre de page à l'autre. Le site bénéficie de la technologie Responsive webdesign

- Critère 10.12 : Dans chaque page web, les propriétés d'espacement du texte peuvent-elles être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité (hors cas particuliers) ?

Oui par dérogation : Police Dyslexie en remplacement de ce critère

- Critère 12.3 : La page « plan du site » est-elle pertinente ?

Oui par dérogation : Le plan du site est représenté par le bouton Menu, listant les différentes pages du site. Le site ne contient qu'un seul niveau de page.

- Critère 12.4 : Dans chaque ensemble de pages, la page « plan du site » est-elle atteignable de manière identique ?

Oui par dérogation : Le plan du site est représenté par le bouton Menu. Le Menu est accessible depuis toutes les pages du site.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Aucun

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Technologies utilisées pour la réalisation de l'audit

- HTML
- CSS
- JAVASCRIPT

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Sur ORDINATEUR Windows avec CHROME & FIREFOX et NVDA

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Firefox 40
- NVDA 2015.3.
- Color Contrast Analyser
- UsableNet

Toutes les pages du site ont fait l'objet de la vérification de conformité

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Contacter **QWAMPLIFY ACIVATION** : aro@qwamplify.com

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message au Défenseur des droits

https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine

- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région

<https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues>

- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à :

Défenseur des droits

Libre réponse 71120

75342 Paris CEDEX 07